

## Schmitz Julie

---

**De:** Valérie Lambot  
**Envoyé:** vendredi 14 juin 2013 13:34  
**À:** Schmitz Julie  
**Objet:** Interpellation Villo Valérie Lambot  
**Pièces jointes:** Interpellation villo 13062013 - VL.pdf

Bonjour,

Je vous prie de trouver ci-joint mon interpellation traitant des Villo pour le prochain CC

Très cordialement,

Valérie LAMBOT



Valérie Lambot,  
Conseillère communale  
36 rue Prosper Preser  
1082 Bruxelles

A l'attention du Collège des  
Bourgmestres et Echevins  
Avenue Roi Albert, 33  
1082 Berchem Sainte Agathe

Concerne : Conseil communal du 20 juin 2013

Bruxelles, le 13 juin 2013

Monsieur le Bourgmestre,  
Madame et Messieurs les Echevins,

**Le service de vélo public partagé Villo** est présent dans toutes les communes bruxelloises.

Le vélo est un moyen de transport idéal pour les courtes distances.

Il peut pallier aux manques de connexions à d'autres transports publics.

En outre, c'est un **sport démocratique et facile d'accès à tous les citoyens**.

**Pour les citoyens qui ne disposent pas d'un vélo individuel et/ou d'un emplacement pour stationner celui-ci, disposer d'une station de vélo public à proximité de son domicile est un avantage important.**

Pour rappel, tout citoyen peut disposer via un **abonnement annuel de 31€** ou de 32€ de la mise à disposition d'un vélo public dont la **première 1/2heure d'utilisation est ensuite gratuite** (bien souvent suffisante pour couvrir un court déplacement).

**Berchem-Sainte-Agathe compte actuellement 1 seule station de vélo public** sur son territoire : il s'agit de la Station Josse Goffin (la station Schweitzer ayant été démontée lors des travaux sur la place)

Le développement du système de vélo public Villo en est actuellement au développement de la phase 2.

La phase 1 a développé ce service au citoyen sur 16 des 19 communes bruxelloises. A l'été 2010, le système comprenait 180 stations.

La phase 2 prévoit une extension du système aux dernières communes Bruxelloises non-équipées. À terme, 360 stations seront ouvertes.

**Berchem-Sainte-Agathe est la dernière commune bruxelloise concernée par l'implantation de ces nouvelles stations de vélo public.**

**Six projets de vélo public ont été introduits sur notre belle commune, à différents endroits : à la gare, chaussée de Gand, avenue du Roi Albert etc..**

**Des remarques techniques tous à fait pertinentes ont été émises par notre commune sur la localisation des stations de vélo public en fonction du relief topographique et des détails techniques** (implantation de la station Villo mais aussi de la publicité liée à celle-ci). Je tiens à préciser que je soutiens tout-à-fait ces remarques.

En effet, l'implantation de certaines stations doit être revue et des améliorations doivent être apportées à quasi-tous les projets afin qu'ils s'intègrent harmonieusement dans notre contexte et notre paysage berchemois.

**J'apprends par contre que le Collège échevinal s'est globalement prononcé défavorablement sur l'implantation de toutes ces 6 nouvelles stations sur notre territoire.**

**Je souhaite vous poser les questions suivantes à ce sujet :**

- 1. Ce message politique n'est-il pas disproportionné au regard de l'intérêt général à implanter des vélos publics sur notre commune ?**
- 2. Ne pouvons nous pas plutôt envisager un avis politique nuancé en fonction des conditions particulières de chaque projet (certains projets méritant un refus, d'autres pouvant peut-être faire l'objet d'un avis favorable conditionnel) ?**
- 3. N'y a t'il pas un risque de décourager cette initiative régionale d'implanter des vélo public sur Berchem-Sainte-Agathe ?**
- 4. Le cas échéant, quelle(s) initiative(s) le Collège échevinal compte-t'il prendre pour favoriser la bonne suite de ce(s) dossier(s) ?**

Dans l'attente des réponses à ces questions et du débat public qui je l'espère s'ensuivra je vous prie de recevoir, Monsieur le Bourgmestre, Madame et Messieurs les Echevins, l'assurance de mes salutations distinguées.

Valérie Lambot,  
Conseillère communale